



Rapport annuel

au 31 décembre 2025

LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS

Part **MH**, Part **M**, Part **L**, Part **GP**, Part **I**

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Actions internationales.

Degré d'exposition minimum de l'OPC aux marchés d'actions émergents: 90 %.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice MSCI Emerging markets (dividendes net réinvestis), tout en étant limitée en raison du respect d'un écart de suivi de 4 % maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel et;
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indice MSCI Emerging Markets est représentatif des actions des zones économiques émergentes (Amérique Latine, Europe de l'Est, Asie et Afrique-Moyen Orient).

Cet indice est publié en dollar US. Il est converti en euro et valorisé avec les cours de clôture.

La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à surperformer l'indice de référence MSCI Emerging markets, sous contrainte d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque), dans une fourchette de 0 % à 4 % en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de cet indice, MSCI Inc, 7 World Trade Center, 250 Greenwich Street, New York, New York, 10007, USA, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant : <https://www.msci.com/>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'Administrateur : <https://www.msci.com/indexes>.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés avec comme objectif un écart de suivi de 4 % maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« Univers d'Analyse ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin de déterminer, après élimination de 25 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR Français et note quantitative), la moyenne ISR que le FCP devra dépasser (ci-après la « Note Moyenne Améliorée »), et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR Français.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent l'indice MSCI Emerging Markets¹, et faisant l'objet d'une Analyse ESG est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion, et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, ou encore l'éthique des affaires).
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières. La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion ainsi que celle définie par le label ISR Français servent de second filtre. En effet, en plus des valeurs exclues par le label ISR Français un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également des émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion. L'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés.

In fine, la société de gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 10 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 1 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée, une note moyenne ISR du portefeuille meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 25 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants: comité d'exclusion, exclusions du label ISR Français

¹ L'indice MSCI Emerging Markets est représentatif des actions des zones économiques émergentes (Amérique Latine, Europe de l'Est, Asie et Afrique-Moyen Orient). Cet indice est publié en dollar US. Il est converti en euro et valorisé avec les cours de clôture. La performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. L'indice est calculé et publié par son administrateur MSCI. L'indice MSCI Emerging Markets est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: <https://www.msci.com/indexes>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues selon le label ISR Français) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière du FCP respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 90 % au moins et dans la limite de 110 % sur des marchés d'actions des économies émergentes.

L'exposition sur des marchés actions est réalisée principalement via des actions des pays émergents en cohérence avec la composition de l'indice MSCI Emerging Markets (Amérique Latine, Europe de l'Est, Asie et Afrique-Moyen Orient), mais peut également l'être à travers des dérivés sur actions émergentes ou des OPCVM ou FIA spécialisés sur ces zones géographiques.

Le FCP a recours à une approche quantitative déployée à l'aide de stratégies propriétaires développées en interne. Les décisions d'investissement sont prises par les gérants, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif.

Ces stratégies constituent les moteurs de performance et de risque du FCP; elles sont conçues dans un souci de diversification des risques et visent à contribuer à la performance sur plusieurs axes, notamment sur les trois dimensions suivantes:

- Allocation des valeurs: approche multicritère visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques financières et fondamentales – notamment en termes d'évaluation et perspectives de résultats – propres à délivrer des performances supérieures sur le long terme selon l'analyse des gérants et les plus adaptées à l'environnement macro-économique de moyen terme.
- Exposition: en ajustant l'exposition globale du FCP à partir d'un modèle technique visant à identifier la direction de la tendance générale des marchés. La soutenabilité de cette tendance est analysée au travers de variables comme la volatilité, la cherté des marchés ou l'ampleur des anticipations.
- Pays: en réduisant / augmentant le niveau de risque alloué sur un pays faisant partie de l'indice de référence.

Le FCP pourra également être exposé, soit directement jusqu'à 10 %, sur des OPC monétaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP soit indirectement de manière accessoire au travers des OPC actions détenus. Il n'y a pas d'exposition aux produits obligataires.

Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'Univers d'Analyse; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, dans la limite de 10 % de l'actif net du FCP et sous réserve que ces titres respectent les contraintes du Label ISR. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP.

En tout état de cause, conformément au Label ISR Français, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

■ Actions

Le FCP investit en actions, de toutes capitalisations, de tous secteurs, des économies émergentes. Les actions, seront sélectionnées en fonction de la qualité intrinsèque des sociétés.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Néant.

■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger:

Le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif en parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen, domiciliés dans des pays de l'Union européenne ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit étranger domiciliés hors Europe respectant les 4 critères d'équivalence prévus à l'article R. 214-3 du Code monétaire et financier, y compris dans des ETF libellés en euro ou en USD.

Les OPCVM ou FIA utilisés sont principalement des OPC actions et à titre accessoire des OPC monétaires.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM ou une société liée et/ou les sociétés de gestion du groupe AEGON.

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par le FCP et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de Gestion privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture et d'exposition auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

■ Nature des instruments utilisés :

- Futures et options sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, swaps de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition (à la hausse ou à la baisse) sur les actions ou indices actions : ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque actions sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Futures, options et swaps de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture sur les devises : ces instruments pouvant être utilisés dans le cas éventuel d'une couverture du risque de change.

Le niveau de levier du FCP (calculé en faisant la somme des nominaux des instruments financiers à terme utilisés par le FCP), en circonstances normales de marché, devrait se situer dans une fourchette comprise entre 0 et 2 fois l'actif net du FCP. Ainsi, la somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 200 % de l'actif.

Il est possible que ce levier soit occasionnellement supérieur en circonstances de marchés exceptionnelles et par exemple en périodes de forte volatilité.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

3. Titres intégrant des dérivés

Le FCP n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

4. Dépôts d'espèces

Le FCP peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois conclu dans le cadre d'une convention-cadre approuvée par l'AMF. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPC en lui permettant de gérer la trésorerie dans la limite de 10 %.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du FCP (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions ou rachats...) dans la limite de 10 %.

6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions) tels que décrits ci-dessus.

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières:

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification « Actions internationales ». À ce titre, les risques associés aux investissements et techniques employées par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur sont:

- **Risque de perte en capital:** du fait de la valorisation quotidienne du portefeuille constitué de ces instruments, la valeur liquidative du FCP pourra présenter une certaine volatilité. Par conséquent, l'investisseur est averti du risque que la performance du FCP ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.
- **Risque actions:** en raison de la stratégie d'investissement du FCP, le porteur est exposé au risque des actions de manière importante, le niveau d'investissement en actions internationales étant supérieur à 60 %. En cas de baisse des marchés, la valeur du FCP peut baisser significativement.
- **Risque lié à l'investissement dans les zones émergentes:** l'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En cas de baisse des marchés, la valeur du FCP peut baisser significativement.
- **Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations:** sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

- **Risque de change**: il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le FCP par rapport à la devise référence du portefeuille (l'Euro). Les devises concernées sont celles de l'indice de référence MSCI Emerging Market et l'USD. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque discrétionnaire**: le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque de liquidité**: il représente le risque que le marché financier ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de dérèglement de marché.
- **Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme**: les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans une optique de maîtrise de risque.
- **Risque de durabilité**: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**: le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Marchés

Les actions mondiales ont poursuivi leur progression sur l'année, avec une surperformance notable des marchés émergents, qui enregistrent leur meilleur exercice depuis 2017. Le premier trimestre s'est distingué par des pertes sur les marchés émergents, tandis que les actions européennes ont surperformé les actions américaines à la faveur des annonces budgétaires allemandes. La volatilité a culminé en mars, marquée par une sévère correction aux États-Unis — la plus importante en séance depuis le début de la pandémie — avant un rebond rapide lié à la stabilisation du contexte tarifaire.

Le rallye s'est prolongé en juillet, soutenu l'amélioration du cadre commercial international, des publications de résultats solides, des données macroéconomiques robustes et l'affaiblissement du dollar. L'optimisme autour de l'IA a également contribué à la performance. Entre août et octobre, les marchés américains ont profité des anticipations de baisses de taux de la Fed, de l'accélération des investissements technologiques et de la résilience des bénéficiaires. Au Japon, les marchés ont atteint des niveaux historiques en raison de la confiance accrue des investisseurs suivant l'élection de Sanae Takaichi au poste de Premier ministre. Malgré les craintes de bulle liée à l'IA au quatrième trimestre, les actions américaines n'ont connu que des replis temporaires, soutenues par les résultats de NVIDIA et la fin du plus long shutdown gouvernemental de l'histoire.

Les actions émergentes ont largement surperformé les marchés développés pour la première fois en trois ans. L'émergence de DeepSeek en Chine, perçu comme un concurrent crédible dans l'IA, a entraîné une revalorisation des valeurs technologiques chinoises. Les actions chinoises ont également profité des campagnes politiques visant à réduire l'« involution », de mesures de soutien économique, des trêves tarifaires sino-américaines et du retour de la confiance des investisseurs. Les trois grandes zones émergentes ont enregistré des performances à deux chiffres, l'Amérique latine arrivant en tête.

Les banques centrales, ont globalement assoupli leurs politiques monétaires au cours de l'année, avec des baisses plus ou moins importantes en fonction des régions et l'évolution de l'inflation. La BCE a baissé ses taux de - 100 bps en 2025 (de 3 % à 2 % pour le taux de dépôts), soutenue par une baisse de l'inflation qui est de retour vers les 2 %. Isabel Schnabel toutefois indiqué en décembre qu'aucune nouvelle baisse n'était envisagée à court terme. Aux États-Unis, la Fed a tardé à agir après les annonces de Donald Trump sur les droits de douane, malgré les pressions exercées par le président sur Jerome Powell. Finalement, 3 baisses de - 25 bps ont été opérées à partir de juillet, portant les taux à 3,50 %- 3,75 %, dans un contexte d'inflation persistante et d'économie résiliente. Les bons chiffres de l'inflation de novembre ont conforté la 3^e baisse et la Fed envisage désormais une à deux baisses de taux en 2026 sous réserve d'un recul durable de l'inflation. La BOE a baissé ses taux de - 100 bps (à 3,75 %) avec des baisses assez inégales à cause d'une inflation qui a augmenté fortement en avril après l'annonce de Trump mais qui s'est finalement réduite en fin d'année. En Asie, la BoJ a relevé ses taux d'intérêt de 50 bps pour atteindre 0,75 %, son plus haut niveau depuis 1999. L'inflation toujours forte ainsi que la dépréciation du Yen ont motivé cette décision. La PBOC a pour sa part baissé son taux de - 10 bps (à 3 %) pour stimuler une économie encore en berne.

Sur le plan économique, la zone euro a vu son inflation reculer de 2,5 % en janvier à 1,9 % en mai, pour se stabiliser à 2,1 % en fin d'année. Le PMI manufacturier est en forte hausse par rapport à 2024, passant de 46 en janvier à 51 en août avant de repasser sous les 49 en décembre (48,8). La croissance du PIB était en hausse au T1 à + 0,6 % puis + 0,1 % au T2 après les annonces de Trump. L'économie européenne s'est montrée résiliente avec une croissance au T3 de + 0,3 %. Aux US, l'inflation était en baisse en début d'année à 2,4 % en mars avant de connaître un rebond à la suite des événements d'avril pour atteindre + 3 % en septembre et finalement redescendre à 2,7 % en novembre. La croissance du PIB a été plus forte que prévue malgré les tarifs, atteignant + 3,8 % au T2 et + 4,3 % au T3.

Enfin, du côté de l'Asie, la déflation a continué en Chine durant les 9 premiers mois de 2025 avant de remonter à + 0,7 % en novembre. La croissance du PIB a été stable avec une croissance annuelle de + 4,85 % sur les 3 premiers trimestres et devrait dépasser les 5 % sur l'année.

Performances

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, le MSCI Emerging Markets Net Total Return EUR a enregistré une performance de 17,8 %.

Les secteurs ayant eu les meilleures performances sont les secteurs des Matériels et équipements technologiques (+ 46 %), des Matériaux de base (+ 45 %) et des Sociétés d'investissement immobilier cotées (+ 43 %).

Les secteurs ayant eu les plus mauvaises performances sont les secteurs des Services à la consommation (- 24 %), des Logiciels (- 23 %) et des Equipements à la santé (- 15 %).

Les titres ayant eu les meilleures performances sont: Victory Giant Technology (+ 536 %), Eoptolink Technology (+ 386 %), Zhongji Innolight (+ 360 %), SK Square (+ 318 %) et Doosan (+ 287 %).

Les titres ayant eu les plus mauvaises performances sont: Saudi Research (- 60 %), ACWA Power (- 60 %), Silergy (- 58 %), Qfin Holding (- 54 %) et eMemory Technology (- 52 %).

PERFORMANCES

L'indice de référence est MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part MH	Indice de référence
Sur 1 an	19,28 %	17,76 %
Sur 3 ans	42,95 %	43,31 %
Sur 5 ans	25,52 %	27,95 %

Performances	Fonds – Part L	Indice de référence
Sur 1 an	17,73 %	17,76 %
Sur 3 ans	37,48 %	43,31 %
Sur 5 ans	0 %	0 %

Performances	Fonds – Part M	Indice de référence
Sur 1 an	19,00 %	17,76 %
Sur 3 ans	41,96 %	43,31 %
Sur 5 ans	24,08 %	27,95 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	167 081 154,72	148 302 314,81	315 383 469,53
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC TT TWD	77 148 866,20	37 701 869,11	114 850 735,32
TENCENT HOLDINGS LTD HK HKD	30 640 915,25	2 757 418,10	33 398 333,35
ALIBABA GROUP HOLDING LTD HK HKD	21 602 279,47	1 597 576,87	23 199 856,34
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD KP KRW	15 328 737,02	910 193,51	16 238 930,53
LITE-ON TECHNOLOGY CORP TT TWD	8 795 546,44	2 022 029,84	10 817 576,28
HDFC BANK LIMITED IS INR	9 107 845,74	1 431 458,19	10 539 303,93
MEDIATEK INC TT TWD	4 930 881,85	5 190 715,56	10 121 597,42
IND & COMM BK OF CHINA-H HK HKD	3 760 164,77	6 187 836,35	9 948 001,11
PING AN INSURANCE GROUP CO-H HK HKD	9 061 744,48	476 011,89	9 537 756,37

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 200,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 102,72 % selon la méthode de l'engagement,
- 102,34 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

OPCVM : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'exercice sous revue, l'OPC a eu recours à des produits dérivés (Futures sur indices).

À fin décembre 2025, A fin décembre 2025, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR001400B1N3,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR001400YSS3,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0013330271,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0011049709.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont essentiellement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les comportements à risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - de l'équilibre entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale par le manager, après échanges avec son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
- Personnel identifié: preneurs de risques.

Toute personne listée comme personnel identifié au sein de la politique – globalement ceux ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et/ou ceux dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle des preneurs de risque/personnel identifié, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 %, par tiers sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises par la mise en place de deux mécanismes sur la base de critères définis par la direction des risques et la DCCI et sur la décision du Comité des Rémunérations:
 - Restitutions: le Comité des rémunérations se réserve la possibilité de réclamer la restitution de tout ou partie de la rémunération variable déjà versée ou acquise, notamment lorsque le personnel identifié a contribué aux performances financières médiocres ou négatives, ou en cas de fraude.
 - Malus: ce mécanisme est activable sur décision du comité des rémunérations. L'acquisition ou le versement de la part différée n'est jamais garantie, elle est subordonnée au respect des conditions applicables (méthodologie d'évaluation des comportements risques et conformité des collaborateurs de la DDCI et de la Direction des Risques). Ce malus peut annuler tout ou partie les rémunérations variables non encore acquises ou versées.
- Le Comité des Nominations et des rémunérations (CNR) est composé de membres n'occupant pas de fonction exécutive au sein de LBP AM, et présidé par un des membres indépendants. Y participent également la DRH LBP AM, la direction de la Rémunération Groupe LBP et la CEO de LBP AM.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2025	
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2025	
Fixes bruts	17 798 110 €
Variables + primes bruts	6 110 455 €
Ensemble des gérants	
Fixes bruts	4 126 142 €
Variables + primes bruts	2 423 170 €
Ensemble des cadres supérieurs (hors gérants)	
Fixes bruts	1 543 000 €
Variables + primes bruts	592 580 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	986 647 624,21	302 457 186,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	986 647 624,21	302 457 186,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	19 957 226,50	1 075 718,52
OPCVM	19 957 226,50	1 075 718,52
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	593 758,78	1 472,72
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 007 198 609,49	303 534 377,99
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 673 476,54	326 401,46
Comptes financiers	3 428 329,34	3 045 815,85
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 101 805,88	3 372 217,31
Total de l'actif I+II	1 012 300 415,37	306 906 595,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	847 427 960,68	268 965 086,62
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	161 576 869,78	37 748 820,65
Capitaux propres I	1 009 004 830,46	306 713 907,27
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 009 004 830,46	306 713 907,27
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	593 758,78	1 472,72
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	593 758,78	1 472,72
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	981 323,28	190 942,45
Concours bancaires	1 720 502,85	272,86
Sous-total autres passifs IV	2 701 826,13	191 215,31
Total Passifs : I+II+III+IV	1 012 300 415,37	306 906 595,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	16 720 503,78	4 369 462,51
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	48 037,87	70 997,98
Sous-total produits sur opérations financières	16 768 541,65	4 440 460,49
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-171 980,20	-13 257,28
Sous-total charges sur opérations financières	-171 980,20	-13 257,28
Total revenus financiers nets (A)	16 596 561,45	4 427 203,21
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 152 330,70	-1 557 702,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-7 152 330,70	-1 557 702,48
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	9 444 230,75	2 869 500,73
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 547 159,17	2 113 733,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	11 991 389,92	4 983 234,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	31 566 825,96	7 222 361,10
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 204 747,83	-1 203 698,25
Frais de recherche	-32 064,10	-19 324,78
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	29 330 014,03	5 999 338,07
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 105 487,22	2 160 684,48
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	28 224 526,81	8 160 022,55

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	108 005 493,01	14 503 313,82
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	4 395,28	-3 238,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	108 009 888,29	14 500 075,79
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	13 351 064,76	10 105 487,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	121 360 953,05	24 605 563,38
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	161 576 869,78	37 748 820,65

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est double :

- chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice MSCI Emerging markets (dividendes net réinvestis), tout en étant limitée en raison du respect d'un écart de suivi de 4 % maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel et ;
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	101 191 775,97	142 137 598,02	129 656 611,70	306 713 907,27	1 009 004 830,46
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	10 049,86
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	10 049,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	221,86
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	14,18
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L en EUR					
Actif net	0,00	68 221 049,72	54 582 332,35	98 021 369,31	666 896 476,51
Nombre de titres	0,00	752 580,00000	583 721,85176	926 084,31517	5 351 682,15671
Valeur liquidative unitaire	0,00	90,64	93,50	105,84	124,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	-0,57	-3,08	2,82	3,48
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,38	0,84	0,98	1,07
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M en EUR					
Actif net	23 968 381,94	33 574 140,16	52 540 682,33	198 593 532,64	330 717 210,50
Nombre de titres	1 929,00000	3 177,32843	4 769,11673	15 754,71568	22 047,09272
Valeur liquidative unitaire	12 425,28	10 566,78	11 016,85	12 605,33	15 000,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	709,16	-53,56	-360,33	335,13	419,18
Capitalisation unitaire sur revenu	186,67	259,55	214,35	244,62	272,30
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH en EUR					
Actif net	77 223 394,03	40 342 408,14	22 533 597,02	10 099 005,32	11 381 093,59
Nombre de titres	45 953,00000	28 164,00000	15 054,00000	5 883,00000	5 558,00000
Valeur liquidative unitaire	1 680,48	1 432,41	1 496,85	1 716,64	2 047,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	95,73	-7,26	-48,88	45,61	57,21
Capitalisation unitaire sur revenu	29,15	38,72	32,46	37,01	41,32

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres: les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension: les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat.

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte-Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part MH	Part M	Part L	Part GP	Part I
1.	Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	1,00 % TTC maximum	1,50 % TTC maximum	1,50% TTC maximum	1,60% TTC maximum	0,75% TTC maximum
2.	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non concerné				
3.	Commissions de mouvement	Transaction / Opération	Néant				
4.	Commission de surperformance	Actif net	Néant				

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Frais de fonctionnement et autres services :

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,05 %.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

La Société de Gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche facturés au FCP s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0.03 % de l'actif net.

- Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les revenus résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, en ce inclus les revenus générés par le réinvestissement des garanties espèces liées aux opérations, nets des coûts opérationnels directs et indirects sont restitués au FCP.

Les coûts opérationnels directs et indirects reviennent à la Société de Gestion. La quote-part de ces coûts ne pourra pas excéder 50 % des revenus générés.

Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel du FCP.

- Procédure de choix des intermédiaires financiers :

Les intermédiaires doivent appartenir à la liste établie par la Société de Gestion dont une revue est effectuée périodiquement. Outre le coût, la sélection repose essentiellement sur la qualité de l'exécution et du service commercial.

Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part I et L	Capitalisation	Capitalisation
Part GP, M et MH	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	306 713 907,27	129 656 611,70
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	740 075 350,64	263 749 382,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-184 568 653,62	-110 061 001,04
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 444 230,75	2 869 500,73
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	29 330 014,03	5 999 338,07
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	108 009 888,29	14 500 075,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*)	93,10 (*)	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 009 004 830,46	306 713 907,27

(*) Résultat de fusion Absorption du FCP LBPAM Multi Actions Emergents (AME- part R) par LBPAM ISR Actions Emergents (FMG -part L)

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	10 000,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	10 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L		
Parts souscrites durant l'exercice	5 337 315,03123	576 689 613,08
Parts rachetées durant l'exercice	-911 717,18969	-106 920 662,82
Solde net des souscriptions/rachats	4 425 597,84154	469 768 950,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 351 682,15671	
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M		
Parts souscrites durant l'exercice	12 037,25283	160 626 237,45
Parts rachetées durant l'exercice	-5 744,87579	-74 113 484,03
Solde net des souscriptions/rachats	6 292,37704	86 512 753,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 047,09272	
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH		
Parts souscrites durant l'exercice	1 583,00000	2 749 500,11
Parts rachetées durant l'exercice	-1 908,00000	-3 534 506,77
Solde net des souscriptions/rachats	-325,00000	-785 006,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 558,00000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I FR001400YSS3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 049,86	1,00000	10 049,86
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L FR001400B1N3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	666 896 476,51	5 351 682,15671	124,61
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M FR0013330271	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	330 717 210,50	22 047,09272	15 000,49
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH FR0011049709	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	11 381 093,59	5 558,00000	2 047,69

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR TAIWAN SUD	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 Coree Du INDE	Pays 2 Iles	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	CHINE					
	CAIMANS					
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	986 647,62	223 043,00	170 112,87	150 599,02	139 147,79	67 449,74
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	20 189,47	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 006 837,09					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 428,33	0,00	0,00	0,00	3 428,33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 720,50	0,00	0,00	0,00	-1 720,50
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	1 707,83

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 428,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 720,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 707,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 TWD +/-	Devise 2 HKD +/-	Devise 3 INR +/-	Devise 4 KRW +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	223 043,01	207 718,65	150 599,02	139 147,79	257 401,37
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	245,42	14,38	0,00	30,47	693,79
Comptes financiers	2 323,56	196,30	0,00	118,21	790,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 719,42
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	225 611,99	207 929,33	150 599,02	139 296,47	257 166,00

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	41 261,13
Rétrocession de frais de gestion	2 155,32
Dépôts de garantie en espèces	646 008,76
Coupons et dividendes en espèces	984 051,33
Total des créances	1 673 476,54
Dettes	
Rachats à payer	6 929,39
Frais de gestion fixe	973 013,14
Autres dettes	1 380,75
Total des dettes	981 323,28
Total des créances et des dettes	692 153,26

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 112 049,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	16 583,95
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 023 690,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	14 852,33
Pourcentage de frais de recherche	0,01
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 577,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	627,82
Pourcentage de frais de recherche	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			19 957 226,50
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH Part M	19 957 226,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			19 957 226,50

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	11 991 389,92	4 983 234,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	11 991 389,92	4 983 234,72
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	11 991 389,92	4 983 234,72

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	14,18	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	14,18	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	14,18	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14,18	0,00
Total	14,18	0,00
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	5 758 188,49	911 501,94
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 758 188,49	911 501,94
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 758 188,49	911 501,94
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 758 188,49	911 501,94
Total	5 758 188,49	911 501,94
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	6 003 496,37	3 853 948,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 003 496,37	3 853 948,95
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 003 496,37	3 853 948,95
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 003 496,37	3 853 948,95
Total	6 003 496,37	3 853 948,95
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	229 690,88	217 783,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	229 690,88	217 783,83
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	229 690,88	217 783,83
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	229 690,88	217 783,83
Total	229 690,88	217 783,83
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28 224 526,81	8 160 022,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	28 224 526,81	8 160 022,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28 224 526,81	8 160 022,55

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	221,86	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	221,86	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	221,86	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	221,86	0,00
Total	221,86	0,00
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	18 664 391,79	2 611 764,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	18 664 391,79	2 611 764,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	18 664 391,79	2 611 764,74
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	18 664 391,79	2 611 764,74
Total	18 664 391,79	2 611 764,74
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 241 900,60	5 279 888,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 241 900,60	5 279 888,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 241 900,60	5 279 888,49
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	9 241 900,60	5 279 888,49
Total	9 241 900,60	5 279 888,49
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	318 012,56	268 369,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	318 012,56	268 369,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	318 012,56	268 369,32
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	318 012,56	268 369,32
Total	318 012,56	268 369,32
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				986 647 624,21	97,78
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			986 647 624,21	97,78	
Assurance				26 143 426,07	2,59
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRBBSEACNOR5	BRL	408 235	2 293 098,69	0,23
CAIXA SEGURIDADE PARTICIPACO	BRCXSEACNOR7	BRL	564 007	1 456 530,97	0,14
CATHAY FINANCIAL HOLDING CO	TW0002882008	TWD	2 622 757	5 387 406,05	0,53
CHINA LIFE INSURANCE CO-H	CNE1000002L3	HKD	11 000	32 947,17	0,00
CHINA PACIFIC INSURANCE GR-H	CNE1000009Q7	HKD	2 200	8 471,44	0,00
HDFC LIFE INSURANCE CO LTD	INE795G01014	INR	216 010	1 534 453,04	0,15
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	CNE1000003X6	HKD	1 908 011	13 598 384,98	1,36
SAMSUNG FIRE & MARINE INS	KR7000810002	KRW	723	212 388,89	0,02
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INE123W01016	INR	84 023	1 619 744,84	0,16
Automobiles				24 172 382,48	2,40
37 INTERACTIVE ENTERTAINME-A	CNE1000010N2	CNY	168 300	483 947,73	0,05
BYD CO LTD -A	CNE100001526	CNY	339 000	4 036 319,11	0,40
GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LT	KYG3777B1032	HKD	1 837 152	3 597 411,83	0,36
HERO MOTOCORP LTD	INE158A01026	INR	29 119	1 591 962,67	0,16
MAHINDRA & MAHINDRA LTD	INE101A01026	INR	132 029	4 639 326,47	0,46
MARUTI SUZUKI INDIA LTD	INE585B01010	INR	20 026	3 167 655,98	0,31
SIEMENS LTD	INE003A01024	INR	75 779	2 199 093,78	0,22
TATA MOTORS LTD	INE155A01022	INR	548 646	1 909 315,12	0,19
TVS MOTOR 6.0% 25-08-26	INE494B04019	INR	228 568	21 653,13	0,00
TVS MOTOR CO LTD	INE494B01023	INR	46 075	1 623 642,03	0,16
ZHEJIANG LEAPMOTOR TECHNOLOG	CNE100005K77	HKD	169 600	902 054,63	0,09
Banques commerciales				155 024 090,42	15,36
ABU DHABI COMMERCIAL BANK	AEA000201011	AED	517 805	1 716 573,51	0,17
ABU DHABI ISLAMIC BANK	AEA000801018	AED	376 773	1 813 289,94	0,18
ALINMA BANK	SA122050HV19	SAR	525 964	2 910 944,66	0,29
ALPHA BANK SA	GRS830003000	EUR	423 744	1 517 003,52	0,15
AL RAJHI BANK	SA0007879113	SAR	302 490	6 695 143,13	0,66
AXIS BANK LTD	INE238A01034	INR	297 262	3 574 729,95	0,35
BANCO DO BRASIL S.A.	BRBBASACNOR3	BRL	360 666	1 228 428,72	0,12
BANCO SANTANDER CHILE	CLP1506A1070	CLP	22 328 041	1 499 283,46	0,15
BANK ABU DHABI	AEN000101016	AED	811 272	3 279 994,36	0,33
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	ID1000109507	IDR	7 576 200	3 123 874,45	0,31
BANK MANDIRI PERSERO TBK PT	ID1000095003	IDR	6 998 600	1 822 556,32	0,18
BANK OF BARODA	INE028A01039	INR	448 612	1 257 538,24	0,12
BANK PEKAO SA	PLPEKAO00016	PLN	40 556	1 969 978,12	0,20
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	ID1000118201	IDR	10 959 900	2 048 270,38	0,20
BCO BRADESCO SA PEF NPV	BRBBDCACNPR8	BRL	941 179	2 660 168,44	0,26
CHAROEN POKPHAND FOOD-FORGN	TH0101A10Z19	THB	2 420 700	1 426 209,80	0,14
CHINA MERCHANTS BANK-H	CNE1000002M1	HKD	911 331	5 263 833,02	0,52
CHINA MINSHENG BANKING COR-H	CNE100000HF9	HKD	3 654 500	1 571 131,57	0,16
CHINA ZHESHANG BANK CO LTD-A	CNE100003PS9	CNY	3 329 900	1 233 409,00	0,12

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CIMB GROUP HOLDINGS BHD	MYL102300000	MYR	1 615 300	2 796 131,94	0,28
CREDICORP LTD	BMG2519Y1084	USD	14 877	3 635 488,10	0,36
E.SUN FINANCIAL HOLDING CO	TW0002884004	TWD	9 553 932	8 737 926,20	0,87
EMIRATES NBD PJSC	AEE000801010	AED	277 372	1 790 803,55	0,18
FIRST FINANCIAL HOLDING CO	TW0002892007	TWD	10 717 003	8 538 333,85	0,85
GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	MXP370711014	MXN	374 912	2 963 992,28	0,29
HANA FINANCIAL GROUP	KR7086790003	KRW	41 261	2 294 914,40	0,23
HDFC BANK LIMITED	INE040A01034	INR	1 277 815	11 998 711,88	1,18
ICICI BANK LTD	INE090A01021	INR	616 825	7 847 132,59	0,78
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA LIMITE	CNE1000003G1	HKD	121 620	83 685,01	0,01
INDUSTRIAL BANK CO LTD -A	CNE000001QZ7	CNY	1 847 799	4 741 496,47	0,47
ITAU INVESTIMENTOS ITAU	BRITSAACNPR7	BRL	874 242	1 586 641,17	0,16
ITAU UNIBANCO	BRITUBACNPR1	BRL	879 192	5 359 277,49	0,53
KB FINANCIAL GROUP INC	KR7105560007	KRW	102 802	7 577 136,92	0,75
KGI FINANCIAL HOLDING CO LTD	TW0002883006	TWD	9 673 401	4 521 897,77	0,45
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INE237A01028	INR	137 726	2 871 845,41	0,28
MALAYAN BANKING BHD	MYL115500000	MYR	1 083 293	2 382 087,65	0,24
MIRAE ASSET SECURITIES CO LT	KR7006800007	KRW	149 155	2 058 551,89	0,20
NATIONAL BANK OF GREECE	GRS003003035	EUR	125 060	1 625 780,00	0,16
NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	KYG6683N1034	USD	442 816	6 311 669,16	0,63
PIRAEUS BANK	GRS831003009	EUR	156 579	1 063 797,73	0,11
PKO BANK POLSKI SA	PLPKO0000016	PLN	156 539	3 157 176,31	0,31
PUBLIC BANK BERHAD	MYL129500004	MYR	2 221 000	2 115 704,11	0,21
RIYAD BANK	SA0007879048	SAR	333 242	2 053 117,50	0,20
SANTANDER BANK POLSKA SA	PLBZ00000044	PLN	12 848	1 659 553,62	0,16
SAUDI BRITISH BANK	SA0007879089	SAR	242 411	1 781 859,25	0,18
STATE BANK OF INDIA	INE062A01020	INR	290 788	2 705 713,20	0,27
THE SAUDI NATIONAL BANK	SA13L0501E10	SAR	482 759	4 151 304,38	0,41
Biens de consommation durables				8 177 816,41	0,81
HAIER SMART HOME CO LTD-A	CNE000000CG9	CNY	386 800	1 229 597,25	0,12
HUAQIN TECHNOLOGY CO LTD-A	CNE100006M82	CNY	64 976	718 379,75	0,07
KINGFA SCI.& TECH CO LTD-A	CNE000001JP3	CNY	623 100	1 483 490,08	0,15
LG ELECTRONICS INC	KR7066570003	KRW	87 379	4 746 349,33	0,47
Biotechnologie				17 741 591,99	1,76
3SBIO INC	KYG8875G1029	HKD	103 793	274 546,81	0,03
BEONE MEDICINES LTD	CH1391448177	HKD	67 100	1 316 118,06	0,13
GENSCRIPT BIOTECH CORP	KYG3825B1059	HKD	822 000	1 116 825,83	0,11
INNOVENT BIOLOGICS INC	KYG4818G1010	HKD	203 520	1 697 614,12	0,17
PHARMARON BEIJING CO LTD-A	CNE100003JW4	CNY	203 700	705 618,93	0,07
SUN PHARMACEUTICAL INDUS	INE044A01036	INR	151 893	2 474 547,54	0,25
WUXI APPTEC CO LTD-H	CNE100003F19	HKD	214 400	2 314 909,26	0,23
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	KYG970081173	HKD	1 464 510	5 036 941,62	0,49
WUXI XDC CAYMAN INC	KYG9808A1058	HKD	422 000	2 804 469,82	0,28
Boissons				5 129 740,20	0,51
FOMENTO ECONOMICO MEXICA-UBD	MXP320321310	MXN	288 474	2 484 455,27	0,25
UNITED SPIRITS LTD	INE854D01024	INR	193 415	2 645 284,93	0,26
Compagnies aériennes				6 780 056,80	0,67
CHINA AIRLINES LTD	TW0002610003	TWD	6 000	3 284,39	0,00

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EVA AIRWAYS CORP	TW0002618006	TWD	6 842 000	6 776 772,41	0,67
Composants automobiles				2 373 016,28	0,24
HD HYUNDAI ELECTRIC CO LTD	KR7267260008	KRW	2 447	1 119 468,94	0,12
LI AUTO INC-CLASS A	KYG5479M1050	HKD	34 582	245 330,83	0,02
NIO INC-CLASS A	KYG6525F1028	HKD	225 010	1 008 216,51	0,10
Conglomérats industriels				3 260 132,16	0,32
DOOSAN CO LTD	KR7000150003	KRW	1 256	579 799,44	0,06
EMPRESAS COPEC SA	CLP7847L1080	CLP	274 032	1 827 130,26	0,18
HANWHA AEROSPACE CO LTD	KR7012450003	KRW	1 534	853 202,46	0,08
Construction et ingénierie				1 634 347,40	0,16
GAMUDA BHD	MYL5398OO002	MYR	1 564 100	1 634 347,40	0,16
Crédit à la consommation				4 868 219,12	0,48
BAJAJ FINANCE LIMITED	INE296A01032	INR	375 303	3 508 459,98	0,35
CHOLAMANDALAM INVESTMENT AND	INE121A01024	INR	84 323	1 359 759,14	0,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				43 459 824,55	4,31
ALIBABA HEALTH INFORMATION T	BMG0171K1018	HKD	2 544 000	1 405 401,86	0,14
AMBEV SA	BRABEVACNOR1	BRL	2 060 971	4 438 531,64	0,44
AUROBINDO PHARMA LTD	INE406A01037	INR	103 150	1 156 003,97	0,11
CANARA BANK	INE476A01022	INR	1 017 772	1 493 507,01	0,15
COLGATE PALMOLIVE (INDIA)	INE259A01022	INR	134 452	2 643 852,38	0,26
COMMERCIAL BANK PSQC	QA0007227752	QAR	1 179 513	1 158 508,14	0,11
CTBC FINANCIAL HOLDING CO LT	TW0002891009	TWD	2 842 600	3 866 979,93	0,38
DINO POLSKA SA	PLDINPL00011	PLN	140 044	1 371 452,11	0,14
FAR EAST HORIZON LTD	HK0000077468	HKD	1 583 000	1 392 287,75	0,14
FOSUN INTERNATIONAL LTD	HK0656038673	HKD	9 435 000	4 520 724,62	0,45
HCL TECHNOLOGIES LTD	INE860A01027	INR	153 170	2 355 471,48	0,23
HUATAI SECURITIES CO LTD-H	CNE100001YQ9	HKD	1 600	3 294,06	0,00
INDUS TOWERS LTD	INE121J01017	INR	431 800	1 712 942,59	0,17
KWALITY WALL'S INDIA LTD	INE2KCE01013	INR	176 485	63 867,00	0,01
LONGFOR GROUP HOLDINGS LTD	KYG5635P1090	HKD	93 000	87 086,08	0,01
MASRAF AL RAYAN	QA000A0M8VM3	QAR	2 985 812	1 531 955,50	0,15
NONGFU SPRING CO LTD-H	CNE100004272	HKD	185 600	951 013,97	0,09
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZE	PLPZU0000011	PLN	202 307	3 197 700,17	0,32
SINOPAC FINANCIAL HOLDINGS	TW0002890001	TWD	9 723 518	7 536 017,61	0,75
TATA CONSUMER PRODUCTS LTD	INE192A01025	INR	115 147	1 300 272,07	0,13
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	KYG9829N1025	HKD	3 918 000	1 272 954,61	0,13
Distribution spécialisée				2 627 078,97	0,26
ULTRAPAR PARTICIPACOES SA	BRUGPAACNOR8	BRL	425 300	1 381 166,00	0,14
XPENG INC - CLASS A SHARES	KYG982AW1003	HKD	143 532	1 245 912,97	0,12
Divertissement				3 224 645,95	0,32
NETEASE INC	KYG6427A1022	HKD	137 360	3 224 645,95	0,32
Eau				1 912 150,63	0,19
SABESP SANAEMENTO	BRSBSPACNOR5	BRL	92 256	1 912 150,63	0,19
Electricité				2 481 769,35	0,25
DUBAI ELECTRICITY & WATER AU	AED001801011	AED	3 864 751	2 481 769,35	0,25
Emballage et conditionnement				3 215 257,09	0,32
KLABIN CDA	BRKLBNCNOR18	BRL	1 103 008	3 215 257,09	0,32
Equipement et services pour l'énergie				2 056 576,23	0,20

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE CHILE	CLP0939W1081	CLP	12 515 034	2 056 576,23	0,20
Equipements de communication				2 869 186,66	0,28
ZTE CORP-H	CNE1000004Y2	HKD	966 400	2 869 186,66	0,28
Equipements électriques				20 734 244,41	2,05
ABB INDIA LTD	INE117A01022	INR	44 367	2 172 981,14	0,22
BOSCH LTD	INE323A01026	INR	5 531	1 888 399,13	0,19
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNE100003662	CNY	64 100	2 868 362,24	0,28
GOTION HIGH-TECH CO LTD-A	CNE000001NY7	CNY	143 100	681 914,28	0,07
HAVELLS INDIA LTD	INE176B01034	INR	122 636	1 655 418,15	0,16
LG ENERGY SOLUTION	KR7373220003	KRW	4 776	1 040 252,88	0,10
LS ELECTRIC CO LTD	KR7010120004	KRW	5 473	1 488 059,84	0,15
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNE100001QQ5	CNY	554 609	5 281 025,11	0,52
SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	CNE100001260	CNY	657 800	2 095 887,17	0,21
SUZLON ENERGY LTD	INE040H01021	INR	3 130 379	1 561 944,47	0,15
Equipements et instruments électroniques				32 032 552,49	3,17
DELTA ELECTRONICS INC	TW0002308004	TWD	362 266	9 453 797,86	0,93
DELTA ELECTRONICS THAI-FORGN	TH0528A10Z14	THB	427 200	1 997 391,97	0,20
E INK HOLDINGS INC	TW0008069006	TWD	28 000	150 236,57	0,01
FOXCONN INDUSTRIAL INTERNE-A	CNE1000031P3	CNY	258 800	1 956 628,59	0,19
HON HAI PRECISION INDUSTRY	TW0002317005	TWD	903 472	5 643 364,17	0,56
JCET GROUP CO LTD-A	CNE000001F05	CNY	18 300	82 009,69	0,01
LG DISPLAY CO LTD	KR7034220004	KRW	227 301	1 586 676,40	0,16
SAMSUNG ELECTRO-MECHANICS CO	KR7009150004	KRW	47 598	7 174 076,49	0,71
SAMSUNG SDI CO LTD	KR7006400006	KRW	25 038	3 988 370,75	0,40
Equipements et produits de loisirs				1 445 136,30	0,14
JUMBO SA	GRS282183003	EUR	51 797	1 445 136,30	0,14
Gestion immobilière et développement				12 245 623,92	1,21
CHIN OVER LAND AND INVE	HK0688002218	HKD	2 124 555	2 847 056,63	0,28
EMAAR PROPERTIES PJSC	AEE000301011	AED	919 108	2 993 663,62	0,30
GODREJ PROPERTIES LTD	INE484J01027	INR	108 574	2 061 653,06	0,20
NEPI ROCKCASTLE N.V.	NL0015000RT3	ZAR	579 515	4 343 250,61	0,43
Grands magasins et autres				35 193 739,54	3,49
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	KYG017191142	HKD	2 115 290	33 043 813,46	3,28
ALLEGRO.EU SA	LU2237380790	PLN	292 645	2 149 926,08	0,21
Grossistes				35 953,61	0,00
POP MART INTERNATIONAL GROUP	KYG7170M1033	HKD	1 751	35 953,61	0,00
Hôtels, restaurants et loisirs				12 723 566,99	1,26
INDIAN HOTELS CO LTD	INE053A01029	INR	199 870	1 398 972,70	0,14
MEITUAN-CLASS B	KYG596691041	HKD	533 528	6 029 059,59	0,60
TONGCHENG TRAVEL HOLDINGS LT	KYG8918W1069	HKD	947 162	2 325 086,73	0,23
TRIP.COM GROUP LTD	KYG9066F1019	HKD	49 014	2 970 447,97	0,29
Industrie aérospatiale et défense				1 906 456,31	0,19
EMBRAER EMPRESA BRASILEIRA DE AERONAUTIC	BREMBJACNOR1	BRL	108 300	1 490 961,36	0,15
HANWHA SYSTEMS CO LTD	KR7272210006	KRW	12 922	415 494,95	0,04
Infrastructure de transports				7 072 530,10	0,70
INTL CONTAINER TERM SVCS INC	PHY411571011	PHP	221 610	1 818 529,91	0,18
J&T GLOBAL EXPRESS LTD	KYG4990A1040	HKD	189 000	216 057,89	0,02
JD LOGISTICS INC	KYG5074S1012	HKD	1 661 800	2 076 045,64	0,21

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOTIVA INFRAESTRUTURA DE MOB	BRMOTVACNOR7	BRL	559 800	1 309 972,19	0,13
SALIK CO PJSC	AEE01110S227	AED	1 122 164	1 651 924,47	0,16
Logiciels				19 622 176,29	1,94
BAJAJ AUTO LTD	INE917101010	INR	16 916	1 497 232,95	0,15
CHINA STATE CONSTRUCTION INT	KYG216771363	HKD	2 504 000	2 495 426,25	0,25
CMOC GROUP LTD-H	CNE100000114	HKD	1 241 178	2 612 348,87	0,26
COWAY CO LTD	KR7021240007	KRW	73 544	3 777 497,11	0,36
HANKOOK TIRE & TECHNOLOGY CO	KR7161390000	KRW	43 887	1 512 312,59	0,15
KINGDEE INTERNATIONAL SFTWR	KYG525681477	HKD	1 407 000	2 045 554,79	0,20
KINGNET NETWORK CO LTD-A	CNE100000XB5	CNY	6 500	17 320,66	0,00
SAMVARDHANA MOTHERSON INTERN	INE775A01035	INR	1 320 283	1 500 156,01	0,15
SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNE1000018M7	CNY	42 200	879 452,68	0,09
TITAN CO LTD	INE280A01028	INR	55 302	2 122 570,05	0,21
ZOMATO LTD	INE758T01015	INR	441 257	1 162 304,33	0,12
Logiciels et services internet				1 040 348,75	0,10
GDS HOLDINGS LTD-CL A	KYG3902L1095	HKD	282 200	1 040 348,75	0,10
Machines				14 560 738,28	1,44
BHARAT FORGE LTD	INE465A01025	INR	174 321	2 428 234,09	0,23
CUMMINS INDIA LTD	INE298A01020	INR	40 508	1 701 692,23	0,17
EICHER MOTORS LTD	INE066A01021	INR	23 772	1 646 785,18	0,16
HD HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES	KR7329180004	KRW	4 576	1 376 705,08	0,14
HYUNDAI ROTEM COMPANY	KR7064350002	KRW	14 263	1 584 071,50	0,16
JA SOLAR TECHNOLOGY CO LTD-A	CNE100000SD1	CNY	1 440 300	2 009 374,03	0,20
SAMSUNG HEAVY INDUSTRIES	KR7010140002	KRW	105 014	1 495 895,86	0,15
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLO-A	CNE100000V46	CNY	500	4 589,24	0,00
WEG SA COM NPV	BRWEGEACNORO	BRL	252 745	1 905 101,22	0,19
WEICHAI POWER CO LTD-H	CNE1000004L9	HKD	198 000	408 289,85	0,04
Marchés de capitaux				15 000 228,34	1,49
DUBAI ISLAMIC BANK	AED000201015	AED	955 406	2 053 183,80	0,20
EUROBANK SA	GRS829003003	EUR	342 870	1 174 329,75	0,12
FUYAO GLASS INDUSTRY GROUP-H	CNE100001TR7	HKD	400	2 940,50	0,00
SK SQUARE CO LTD	KR7402340004	KRW	13 843	3 011 030,50	0,30
WOORI FINANCIAL GROUP INC	KR7316140003	KRW	461 734	7 641 647,57	0,76
XP INC - CLASS A	KYG982391099	USD	80 145	1 117 096,22	0,11
Matériaux de construction				11 919 867,91	1,18
ASIA CEMENT CORP	TW0001102002	TWD	1 074 000	1 082 678,89	0,11
CEMEX SAB-CPO	MXP225611567	MXN	4 287 500	4 196 931,95	0,42
CHINA NATIONAL BUILDING MA-H	CNE1000002N9	HKD	1 696 000	949 921,78	0,09
GRASIM INDUSTRIES LTD	INE047A01021	INR	95 078	2 548 110,95	0,25
SIAM CEMENT PUB CO-FOR REG	TH0003010Z12	THB	633 600	3 142 224,34	0,31
Médias et services interactifs				53 198 489,78	5,27
BAIDU INC-CLASS A	KYG070341048	HKD	145 586	2 094 292,82	0,21
NAVER CORP	KR7035420009	KRW	10 196	1 461 432,25	0,14
TENCENT HOLDINGS LTD	KYG875721634	HKD	757 595	49 642 764,71	4,92
Métaux et minerais				27 683 410,20	2,74
APL APOLLO TUBES LTD	INE702C01027	INR	74 813	1 356 514,23	0,13
CHIFENG JILONG GOLD MINING-A	CNE000001H94	CNY	54 900	208 970,85	0,02
CIA DE MINAS BUENAVENTUR-ADR	US2044481040	USD	62 019	1 469 614,52	0,15

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GANFENG LITHIUM GROUP CO L-H	CNE1000031W9	HKD	124 400	706 965,09	0,07
GERDAU SA-PREF	BRGGBRACNPR8	BRL	650 500	2 060 956,07	0,20
GRUPO MEXICO -B-	MXP370841019	MXN	471 509	3 796 670,08	0,38
INDUSTRIAS PENOLES	MXP554091415	MXN	33 300	1 493 008,49	0,15
JIANGXI COPPER CO LTD-H	CNE1000003K3	HKD	53 360	250 301,03	0,02
KGHM POLSKA MIEDZ SA	PLKGHM000017	PLN	40 616	2 701 064,04	0,27
KOREA ZINC CO LTD	KR7010130003	KRW	255	198 350,45	0,02
MMG LTD	HK1208013172	HKD	2 565 486	2 461 281,46	0,24
SAUDI ARABIAN MINING CO	SA123GA01TH7	SAR	247 071	3 418 532,49	0,34
SOUTHERN COPPER CORP	US84265V1052	USD	22 596	2 760 311,74	0,27
TATA STEEL LTD	INE081A01020	INR	2 689 173	4 587 642,57	0,46
TIANQI LITHIUM CORP-A	CNE100000T32	CNY	31 600	213 227,09	0,02
Ordinateurs et périphériques				40 537 884,39	4,02
ADVANTECH CO LTD	TW0002395001	TWD	33 000	257 548,41	0,03
ASUSTEK COMPUTER INC	TW0002357001	TWD	335 282	4 979 012,84	0,49
COMPAL ELECTRONICS	TW0002324001	TWD	4 230 000	3 484 708,06	0,35
INNOLUX CORP	TW0003481008	TWD	15 198 000	7 022 039,58	0,70
INVENTEC CORP	TW0002356003	TWD	1 516 000	1 762 418,09	0,17
LENOVO GROUP LTD	HK0992009065	HKD	6 633 983	6 720 125,43	0,67
LITE-ON TECHNOLOGY CORP	TW0002301009	TWD	1 654 000	7 328 341,71	0,72
S F HOLDING CO LTD-A	CNE100000L63	CNY	389 781	1 819 904,10	0,18
WISTRON CORP	TW0003231007	TWD	1 160 509	4 733 010,44	0,47
WIWYNN CORP	TW0006669005	TWD	20 000	2 430 775,73	0,24
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				2 406 186,64	0,24
DIVI'S LABORATORIES LTD	INE361B01024	INR	23 173	1 403 325,28	0,14
SAMSUNG BIOLOGICS CO LTD	KR7207940008	KRW	1 001	1 002 861,36	0,10
Papier et industrie du bois				4 188 154,01	0,42
EMPRESAS CMPC SA	CL0000001314	CLP	3 136 243	4 188 154,01	0,42
Producteur et commerce d'énergie indépendants				5 549 361,58	0,55
CSI SOLAR CO LTD-A	CNE100006KH6	CNY	395 161	717 883,64	0,07
ENGIE BRASIL ENERGIA SA	BREGIEACNOR9	BRL	317 100	1 545 663,56	0,15
NHPC LTD	INE848E01016	INR	4 378 273	3 285 814,38	0,33
Produits alimentaires				12 142 628,12	1,20
GRUPO BIMBO SAB DE C.V.	MXP495211262	MXN	1 047 800	2 933 594,87	0,29
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNE000000JP5	CNY	978 327	3 409 199,45	0,34
IOI CORP BHD	MYL196100001	MYR	1 940 100	1 628 300,76	0,16
NESTLE (MALAYSIA) BERHAD	MYL470700005	MYR	67 000	1 602 618,58	0,16
NESTLE INDIA LTD	INE239A01024	INR	210 537	2 568 914,46	0,25
Produits chimiques				2 246 709,81	0,22
ASIAN PAINTS LTD	INE021A01026	INR	83 928	2 201 981,13	0,22
ECOPRO CO LTD	KR7086520004	KRW	408	21 896,92	0,00
LG CHEM LTD	KR7051910008	KRW	116	22 831,76	0,00
Produits domestiques				6 057 949,13	0,60
HINDUSTAN UNILEVER LTD	INE030A01027	INR	180 414	3 958 178,61	0,39
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO-A	MXP606941179	MXN	1 040 700	1 892 535,77	0,19
SUNNY OPTICAL TECH	KYG8586D1097	HKD	28 900	207 234,75	0,02
Produits pharmaceutiques				22 522 884,60	2,23
AMOREPACIFIC CORP	KR7090430000	KRW	14 984	1 058 358,46	0,10

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CELLTRION INC	KR7068270008	KRW	206	22 038,54	0,00
CHINA PHARMACEUTICAL GROUP LTD	HK1093012172	HKD	1 106 000	1 019 940,27	0,10
CIPLA LTD	INE059A01026	INR	122 096	1 748 064,56	0,17
DR. REDDY'S LABORATORIES	INE089A01031	INR	135 217	1 628 616,58	0,16
HANSOH PHARMACEUTICAL GROUP	KYG549581067	HKD	722 000	2 849 677,84	0,28
INFOSYS LTD	INE009A01021	INR	420 225	6 430 834,22	0,66
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTI-A	CNE000000X38	CNY	1 044 217	3 370 350,40	0,33
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNE100003G67	CNY	88 100	2 044 368,70	0,20
SINO BIOPHARMACEUTICAL	KYG8167W1380	HKD	3 477 000	2 350 635,03	0,23
Produits pour l'industrie du bâtiment				2 763 072,80	0,27
CNGR ADVANCED MATERIAL CO -A	CNE1000049X9	CNY	289 480	1 634 117,20	0,16
MACROTECH DEVELOPERS LTD	INE670K01029	INR	112 288	1 128 955,60	0,11
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				197 390 559,29	19,59
ASE TECHNOLOGY HOLDING CO LT	TW0003711008	TWD	900 085	6 110 035,08	0,61
GLOBAL UNICHIP CORP	TW0003443008	TWD	47 000	2 706 507,54	0,27
HUA HONG SEMICONDUCTOR LTD	HK0000218211	HKD	155 000	1 259 831,75	0,12
LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A	CNE100001FR6	CNY	1 055 006	2 339 530,20	0,23
MEDIATEK INC	TW0002454006	TWD	59 191	2 293 739,87	0,23
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KR7005930003	KRW	570 155	40 406 314,32	4,00
SAMSUNG ELECTRONICS-PREF	KR7005931001	KRW	134 637	7 098 496,92	0,70
SK HYNIX INC	KR7000660001	KRW	62 686	24 120 630,98	2,39
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TW0002330008	TWD	2 380 762	100 000 029,81	9,95
UNITED MICROELECTRONICS CORP	TW0002303005	TWD	6 134 880	8 187 753,44	0,81
VANGUARD INTERNATIONAL SEMI	TW0005347009	TWD	1 149 000	2 867 689,38	0,28
Services aux entreprises				5 117 839,17	0,51
INTERGLOBE AVIATION LTD	INE646L01027	INR	40 379	1 935 390,07	0,19
SIEMENS ENERGY INDIA LTD	INEINPP01017	INR	52 219	1 266 458,11	0,13
TATA MOTORS LTD /NEW	INEITAE01010	INR	385 274	1 516 512,80	0,15
ZTO EXPRESS CAYMAN INC	KYG9897K1058	HKD	22 500	399 478,19	0,04
Services clientèle divers				56 539,00	0,01
CHINA RUYI HOLDINGS LTD	BMG4404N1149	HKD	236 000	56 539,00	0,01
Services de télécommunication diversifiés				16 622 983,85	1,65
CHUNGHWA TELECOM CO LTD	TW0002412004	TWD	1 294 818	4 579 011,02	0,45
EMIRATES TELECOM GROUP CO	AEE000401019	AED	691 483	2 939 956,93	0,29
HELLENIC TELECOMMUN ORGANIZA	GRS260333000	EUR	113 388	1 911 721,68	0,19
SAUDI TELECOM CO	SA0007879543	SAR	434 548	4 239 829,52	0,42
TELKOM INDONESIA PERSERO TBK	ID1000129000	IDR	8 869 300	1 576 043,49	0,16
TIM SA	BRTIMSACNOR5	BRL	415 100	1 376 421,21	0,14
Services de télécommunication mobile				32 676 565,95	3,24
ADVANCED INFO SERVICE-FOR RG	TH0268010Z11	THB	184 153	1 557 790,63	0,15
ADVANCED INFO SERVICE PCL	TH0268010Z03	THB	86 200	729 184,71	0,07
AMERICA MOVIL SAB DE C-SER B	MX01AM050019	MXN	3 311 076	2 921 254,02	0,29
BHARTI AIRTEL LTD	INE397D01024	INR	345 527	6 892 284,74	0,68
CELCOMDIGI BHD	MYL694700005	MYR	1 828 500	1 223 872,47	0,12
ETIHAD ETISALAT CO	SA000A0DM9P2	SAR	111 990	1 677 905,16	0,17
SK TELECOM	KR7017670001	KRW	216 471	6 845 270,63	0,68
TELEFONICA BRASIL	BRVIVTACNOR0	BRL	366 020	1 882 508,82	0,19
XIAOMI CORP-CLASS B	KYG9830T1067	HKD	2 080 982	8 946 494,77	0,89

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés				26 788 076,99	2,65
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	GB00BRXH2664	ZAR	116 587	8 585 894,53	0,84
FUBON FINANCIAL HOLDING CO	TW0002881000	TWD	999 032	2 601 688,13	0,26
GRUPO CIBEST SA	COTK7PA00028	COP	258 426	3 484 414,00	0,35
GUOTAI HAITONG SECURITIES CO-A	CNE1000022F3	CNY	43 664	109 329,58	0,01
BRPSSAACNOR					
PORTO SEGURO SA	BRPSSAACNOR7	BRL	142 000	1 067 035,44	0,11
POWER FINANCE CORPORATION	INE134E01011	INR	444 468	1 496 453,66	0,15
QATAR INTERNATIONAL ISLAMIC	QA0006929879	QAR	498 733	1 333 095,94	0,13
QATAR ISLAMIC BANK	QA0006929853	QAR	437 249	2 448 958,42	0,24
QATAR NATIONAL BANK	QA0006929895	QAR	790 617	3 450 045,77	0,34
SHRIRAM FINANCE REGISTERED SHS	INE721A01047	INR	234 298	2 211 161,52	0,22
Services liés aux technologies de l'information				12 886 909,57	1,28
JD.COM INC-CLASS A	KYG8208B1014	HKD	212 289	2 591 694,00	0,26
KANZHUN LTD - ADR	US48553T1060	USD	61 547	1 068 012,99	0,11
KUAISHOU TECHNOLOGY	KYG532631028	HKD	72 799	509 281,62	0,05
SAMSUNG SDS CO LTD	KR7018260000	KRW	10 131	1 026 960,07	0,10
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INE467B01029	INR	111 184	3 377 055,93	0,33
TECH MAHINDRA LTD	INE669C01036	INR	108 003	1 627 736,31	0,16
WIPRO LTD	INE075A01022	INR	1 076 986	2 686 168,65	0,27
Soins et autres services médicaux				3 365 831,44	0,33
IHH HEALTHCARE BHD	MYL522500007	MYR	774 600	1 422 119,41	0,14
JD HEALTH INTERNATIONAL INC	KYG5074A1004	HKD	98 950	600 759,74	0,06
MAX HEALTHCARE INSTITUTE LTD	INE027H01010	INR	135 643	1 342 952,29	0,13
Textiles, habillement et produits de luxe				9 761 115,89	0,97
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	KYG040111059	HKD	804 600	7 089 859,21	0,71
BOSIDENG INTL HLDGS LTD	KYG126521064	HKD	2 086 000	1 017 750,21	0,10
HYOSUNG HEAVY INDUSTRIES COR	KR7298040007	KRW	312	328 439,69	0,03
SRF LTD	INE647A01010	INR	45 487	1 325 066,78	0,13
TITRES D'OPC				19 957 226,50	1,98
OPCVM				19 957 226,50	1,98
Gestion collective				19 957 226,50	1,98
OSTRUM SRI CASH Part M	FR0010392951	EUR	1 850	19 957 226,50	1,98
Total				1 006 604 850,71	99,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
MSCI EMG MKT 0326	336	593 758,78	0,00	20 189 467,41
Sous-total 1.		593 758,78	0,00	20 189 467,41
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		593 758,78	0,00	20 189 467,41

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 006 604 850,71
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	593 758,78
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 101 805,88
Autres passifs (-)	-3 295 584,91
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 009 004 830,46

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I	EUR	1,00000	10 049,86
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS L	EUR	5 351 682,15671	124,61
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS M	EUR	22 047,09272	15 000,49
Part LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS MH	EUR	5 558,00000	2 047,69

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 969500S48M0PZLR0JB40

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



OUI



NON

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 20% d'investissement durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit Financier appliquait la (les) démarches ESG suivante(s) :

Promouvoir une conduite des affaires par les entreprises plus responsable en identifiant et sélectionnant les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ESG de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- **R**essources
- **E**nergie
- **T**erritoires

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa liquidité, le Produit Financier pouvait investir dans des OPC ayant obtenu le label ISR français¹.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	<p>Rappel de l'indicateur :</p> <p>La note moyenne obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) devait être meilleure que la « Note Moyenne Améliorée » de son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) ou ensemble(s) suivants : [(MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis (en euro))] et faisant l'objet d'une analyse ESG²). La Note Moyenne Améliorée correspond à la note moyenne de l'Univers d'Analyse obtenue après élimination de 30% des valeurs (comprenant les filtres suivants : listes d'exclusion et note ESG GREaT³).</p> <p>Cette contrainte a fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les</p>

¹ Ou un label reconnu équivalent par le comité du label ISR français.

² Correspond aux émetteurs faisant l'objet d'une notation GREaT ou identifiés sur une liste d'exclusion.

³ Le filtre de la note ESG consiste à exclure les émetteurs les plus mal notés.

	<p>caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 31/12/2025 était le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 394 1334 591"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>7.78</td> <td>7.88</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*	Score Great Moyen	7.78	7.88
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible*					
Score Great Moyen	7.78	7.88					
<p>Transition bas-carbone des émetteurs à fort impact climatique</p>	<p>Le Produit Financier assurait qu’au moins 15% des émetteurs des « secteurs à fort impact climatiques » tels que décrits par le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 (« Règlement Délégué SFDR ») étaient dotés d’un plan de transition crédible vis-à-vis des objectifs climatiques fixés par l’accord de Paris, selon l’analyse de la Société de Gestion.</p> <p>Cette contrainte a fait l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 12/31/2025 00:00:00 était le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="611 1220 1334 1487"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible *</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>KPI transition des émetteurs à fort impact climatique</td> <td>22%</td> <td>15%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible *	KPI transition des émetteurs à fort impact climatique	22%	15%
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible *					
KPI transition des émetteurs à fort impact climatique	22%	15%					
<p>Investissements durables sur le plan environnemental ou social</p>	<p>L’actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 20% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis dans l’annexe SFDR au prospectus.</p> <p>Cette contrainte a fait l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, au 31/12/2025, le produit financier était investi à hauteur de 58,14% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion.</p>						

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est exigé par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

Indicateur 1

	2024	2023	2022
Indicateur	<i>Trajectoire Net Zero</i>	<i>Empreinte carbone</i>	<i>Empreinte carbone</i>
Description indicateur	<i>Part des entreprises dont les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.</i>	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>
Produit financier	21.72 %	81.33 tCO2/M€ investi	112.67 tCO2/M€ investi
Valeur comparable	16.87 %	164.87 tCO2/M€ investi	164.95 tCO2/M€ investi

Indicateur 2

	2024	2023	2022
Indicateur	<i>Manque de diligence raisonnable</i>	<i>Droits Humains</i>	<i>Droits Humains</i>
Description indicateur	<i>Part d'investissement</i>	<i>L'indicateur mesure la part</i>	<i>L'indicateur mesure la part</i>

	<i>dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.</i>	<i>des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.</i>	<i>des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.</i>
Produit financier	38.36 % AUM	15.25 %	15.39 %
Valeur Comparable	39.52 % AUM	14.35 %	13.27 %

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2024	2023	2022
Poids des investissements durables	44,3%	47,22%	29,85%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Sur la **thématique environnementale**, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
- La transition vers une économie circulaire ;
- La prévention et la réduction de la pollution ;
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée par la Société de Gestion ne permettait pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements). La contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») était mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci-après.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

- Le respect et la promotion des Droits humains⁴, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables et l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des droits des communautés locales ;
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socio-économique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation ;
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de la disponibilité, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière et l'acceptabilité des traitements,

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités était évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs **environnementaux** et **sociaux** :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux⁵ ;
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) ;

Sur les objectifs spécifiques du **climat** et de la **biodiversité** :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion ;
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique⁶ ;
- Le score « Bird », indicateur quantitatif développé par la Société de Gestion visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité ;

⁴ Les Droits humains sont définis comme les normes inaliénables de traitement auxquelles toute personne a droit, indépendamment de son sexe, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur, de sa religion, de sa langue, de son handicap, de son orientation ou genre sexuel ou de tout autre état.

⁵ Une description plus complète de la méthodologie d'analyse « GREaT » est disponible dans le rapport Investissement Responsable de LBP AM : <https://www.lbpam.com/fr/publications/rapports-investissement-responsable>

⁶ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/le-label-greenfin)

- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées ;

Sur la thématique spécifique de l'**accès à la santé** :

- Le score « AAAA » (Acceptability Accessibility Affordability, Availability), analyse qualitative visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>⁷

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que les investissements qui contribuaient à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, ne causaient pas de préjudice important à tout objectif de durabilité sur le plan environnemental ou social et respectaient les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, la méthodologie appliquée par la Société de Gestion a considéré systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT » ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les sociétés de gestion du Groupe LBP AM ;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Une description détaillée des seuils associés à chaque critère ainsi que les politiques d'exclusion appliquée est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>⁸

⁷ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

⁸ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Le règlement délégué (UE) 2022/1288⁹ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée était disponible, et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans l'analyse pour l'application des politiques d'exclusions.

La liste des indicateurs et une description plus complète de la manière dont ils ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹⁰

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion:

⁹ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

¹⁰ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>¹¹

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion¹² ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote¹³;
- L'attention particulière portée à l'identification, au suivi et au traitement des controverses, selon l'approche précisée dans la politique d'exclusion.

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion :

¹¹ A noter que la méthodologie a pu faire l'objet de révisions. Les critères appliqués pour le calcul des scores de durabilité dans le présent documents sont ceux de la méthodologie applicable à la date de clôture de l'exercice comptable du fonds.

¹² Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

¹³ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>

<https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31/12/2025, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2025

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC TT TWD	Actions	Technologies de l'Information	9,91%	Taiwan
TENCENT HOLDINGS LTD HK HKD	Actions	Services de Communication	4,92%	Chine
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD KP KRW	Actions	Technologies de l'Information	4%	Corée du Sud
ALIBABA GROUP HOLDING LTD HK HKD	Actions	Consommation Discrétionnaire	3,27%	Chine
SK HYNIX INC KP KRW	Actions	Technologies de l'Information	2,39%	Corée du Sud
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Autres et Liquidités		1,98%	France
PING AN INSURANCE GROUP CO-H HK HKD	Actions	Finance	1,35%	Chine
HDFC BANK LIMITED IS INR	Actions	Finance	1,19%	Inde
DELTA ELECTRONICS INC TT TWD	Actions	Technologies de l'Information	0,94%	Taiwan
XIAOMI CORP-CLASS B HK HKD	Actions	Technologies de l'Information	0,89%	Chine
E.SUN FINANCIAL HOLDING CO TT TWD	Actions	Finance	0,87%	Taiwan
ANGLOGOLD ASHANTI PLC SJ ZAr	Actions	Matériaux	0,85%	Afrique du Sud
FIRST FINANCIAL HOLDING CO TT TWD	Actions	Finance	0,85%	Taiwan
UNITED MICROELECTRONICS CORP TT TWD	Actions	Technologies de l'Information	0,81%	Taiwan
ICICI BANK LTD IS INR	Actions	Finance	0,78%	Inde



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Au 31/12/2025, la proportion d'investissements alignés avec les caractéristiques promues était de 99,6%.

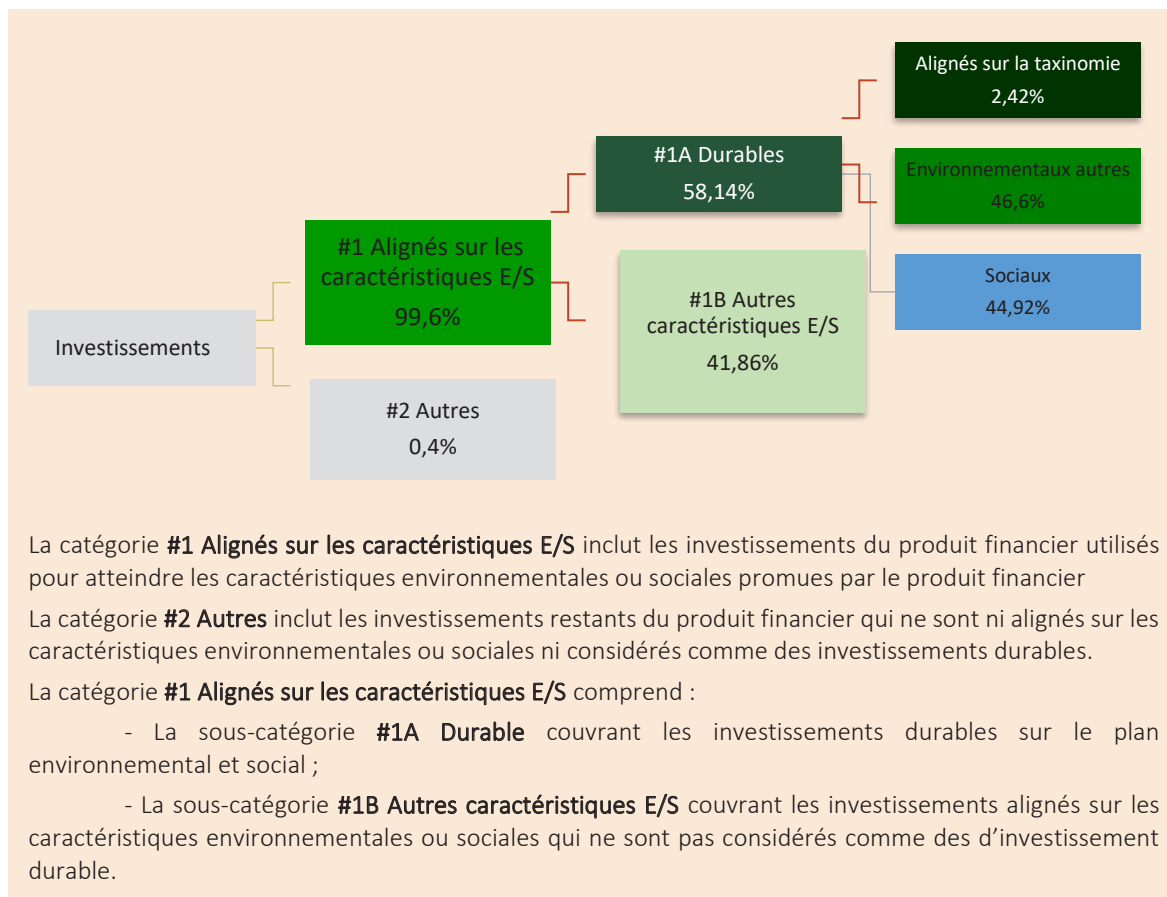
La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 20% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 58,14% de son actif net au 31/12/2025.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 46,6% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 44,92% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"¹⁴.

Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 2,42% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

¹⁴ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d'investissement durable.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 31/12/2025, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représentait 97,77% de l'AuM :

Gics1	Poids
Matériaux	6,27%
Industrie	6,45%
Consommation discrétionnaire	11,5%
Biens de consommation de base	3,8%
Santé	3,87%
Finance	23,49%
Technologie de l'information	30,27%
Services de communication	9,87%
Services aux collectivités	0,91%
Immobilier	1,33%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représentait 2,23% de l'AuM :

Autres	Poids
Autres et liquidités	2,17%

Produits dérivés	0,06%
------------------	-------

Au 31/12/2025, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 0,92% de l'actif net du fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹⁵ ?

- **Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

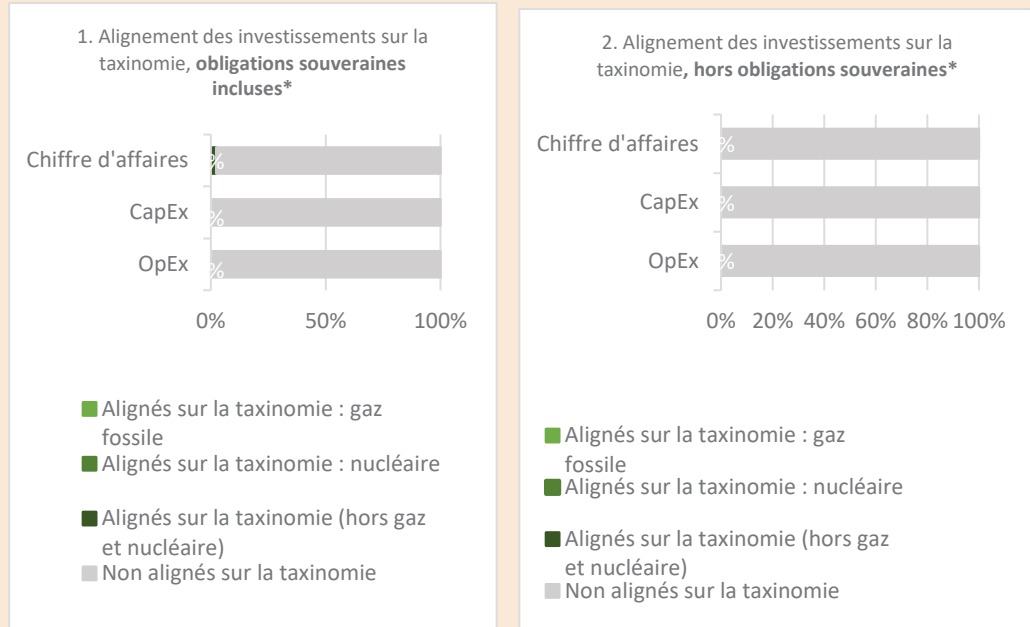
Non

¹⁵ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 31/12/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,02% et 0% respectivement au 31/12/2025.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 46,6% au 31/12/2025

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 20% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 44,92% au 31/12/2025



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 0,4% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la

liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biennuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



RSM Paris

5-7, rue des Italiens

75 009 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régulé par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**

A la société de gestion du FCP,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS** constitué sous forme du fonds commun de placement (ci-après le "FCP") relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir la présente attestation dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Ratana LYVONG

Associé

Signé par Ratana Lyvong
Le 22 avr. 2026



doc_J6rg
tx_kZZm7YX8DZ3